



Agir pour le Tétrás-lyre

Le bilan 2012
du plan d'actions



Rhône-Alpes Région

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Conseil Régional



SOMMAIRE

RAPPELS.....	4
BILAN SYNTHETIQUE 2012.....	8
BILAN DETAILLE 2012.....	12
ANNEXES.....	49



RAPPELS

Le Tétrasyre est une espèce à forte valeur patrimoniale, témoin de la présence d'habitats très riches au plan biologique. En France, son état de conservation peut être considéré comme DEFAVORABLE INADEQUAT d'après la typologie établie par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Les Alpes du Nord abritent près des 2/3 des effectifs français. Cette forte responsabilité a conduit la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et le Conseil Régional Rhône-Alpes à initier en 2009 un plan d'actions régional en faveur de la conservation du tétras-lyre et de ses habitats. Cette démarche repose sur un large partenariat pour pouvoir agir simultanément sur les différents facteurs



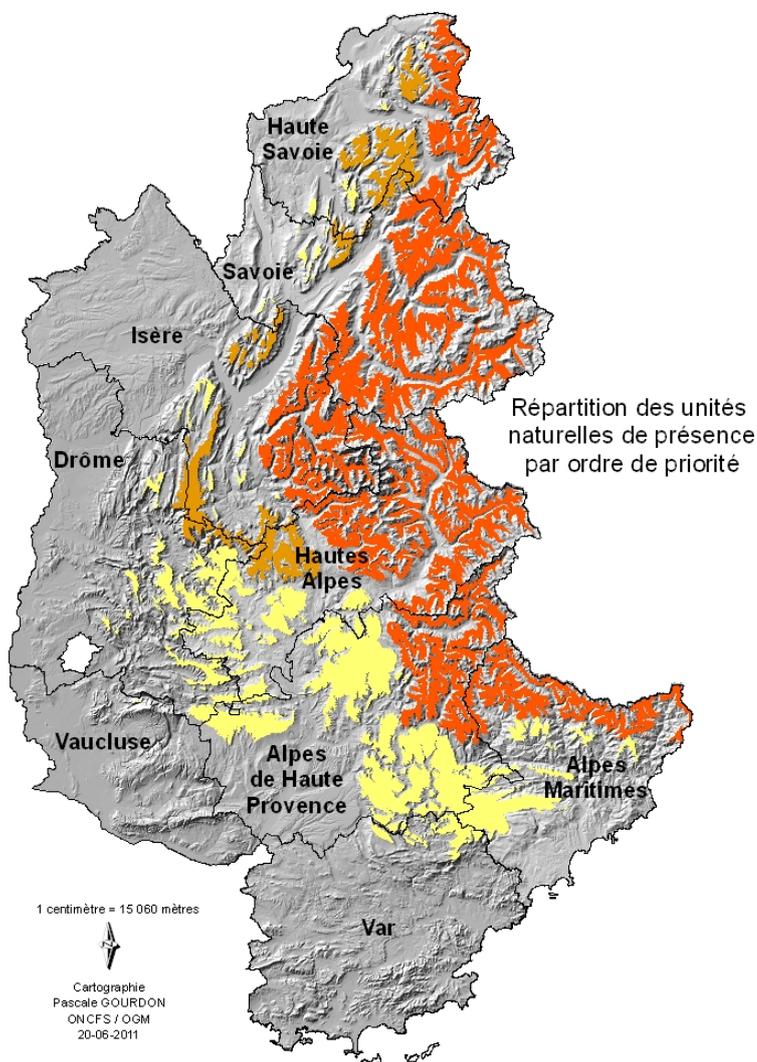
Mâle de tétras-lyre

efficaces et à une échelle spatiale suffisante pour espérer obtenir des résultats tangibles. Outre la localisation et la hiérarchisation des enjeux, le plan d'actions s'attache, notamment, à coordonner les contributions des différents partenaires et à mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des actions. Les priorités spatiales retenues visent à maintenir une population viable à long terme et les connexions avec la Suisse et l'Italie en tenant compte de l'évolution des aires de répartition chorologiques liées aux perspectives de changements climatiques.

RÉGION	PRIORITÉ 1	PRIORITÉ 2	AUTRES UN (1)
Rhône-Alpes	3400 KM ²	1000 KM ²	400 KM ²
Provence Alpes Côte d'Azur	3000 KM ²	200 KM ²	2300 KM ²
TOTAL	6400 KM ²	1200 KM ²	2700 KM ²

Source ONCFS/OGM

(1) Seule la surface des UN sur lesquelles la présence du tétras-lyre est encore avérée (décennie 2000-2009) a été prise en compte ici



- Priorité 1 :** Unités naturelles (massifs ou vallées) qui abritent les effectifs les plus importants pour constituer une métapopulation viable, d'au moins 4000 poules, ainsi que celles qui permettent d'assurer leur connexion par les versants.
- Priorité 2 :** Autres unités naturelles qui abritent des effectifs importants (au moins 60 poules) ; ainsi que les unités qui permettent de les «relier»* à l'aire de priorité 1
- Autres unités naturelles (de l'aire de référence décennie 1980-1989)

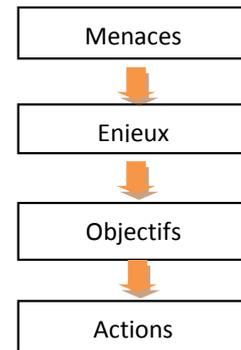
1 centimètre = 15 060 mètres

Cartographie
Pascale GOURDON
ONCFS / OGM
20-06-2011



Les priorités d'action sont déclinées à partir de la hiérarchisation des menaces qui pèsent sur l'oiseau (Agir pour le Tétrasyre : l'essentiel du plan d'actions 2010-2014).

Vingt-cinq actions ont été retenues lors du comité de pilotage du 10/02/2010 et sont mises en œuvre sur la période de 2010 à 2014.



ACTIONS	PRIORITE
A1 : Hiérarchiser les espaces d'intervention en fonction des priorités de conservation et identifier les dispositifs financiers mobilisables	Priorité 1
A2 : Mettre au point une méthode standardisée de diagnostic/évaluation des habitats de reproduction	Priorité 1
A3 : Mettre au point une méthode de diagnostic/évaluation des habitats d'hivernage	Priorité 1
A4 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats de reproduction	Priorité 1
A5 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats d'hivernage	Priorité 1
A6 : Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques	Priorité 1
A7 : Améliorer l'application de la réglementation relative aux pratiques motorisées et à l'utilisation des pistes forestières	Priorité 1
A8 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les unités pastorales à enjeux	Priorité 2
A9 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les domaines skiabiles à enjeux	Priorité 2
A10 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les espaces boisés à enjeux	Priorité 2



Priorité 1



Priorité 2



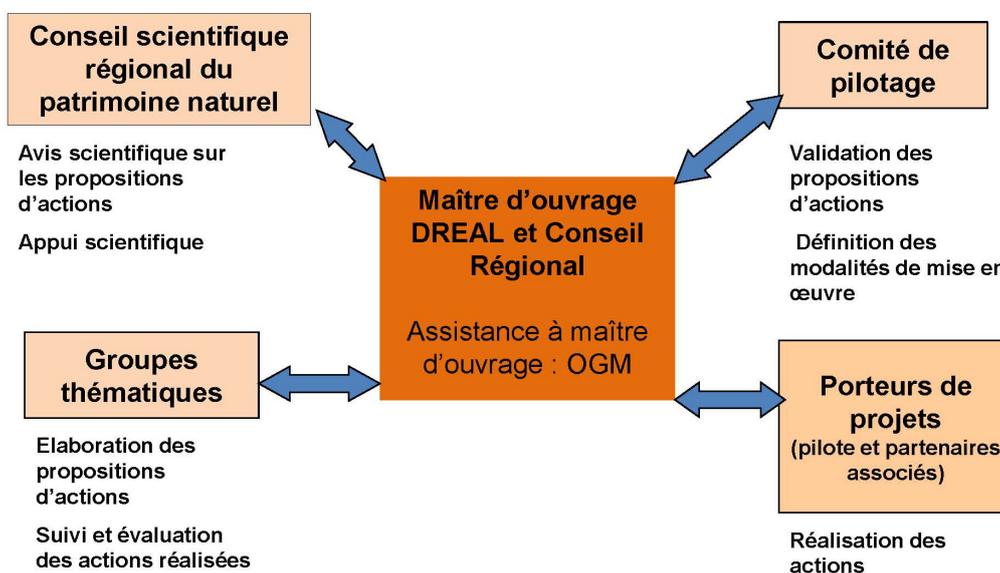
Priorité 3



A11 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique et le suivi des habitats	Priorité 1
A12 : Evaluer l'impact de l'évolution des pratiques pastorales sur les habitats de reproduction	Priorité 2
A13 : Evaluer l'impact du dérangement hivernal sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques	Priorité 2
A14 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétude des habitats de reproduction	Priorité 2
A15 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétude des habitats d'hivernage	Priorité 2
A16 : Améliorer les dispositifs de visualisation des câbles aériens et réduire la mortalité due aux percussions	Priorité 2
A17 : Généraliser le plan de chasse et harmoniser ses modalités d'application	Priorité 2
A18 : Limiter l'accès aux déchets pour les prédateurs généralistes sur les domaines skiables	Priorité 2
A19 : Eviter de favoriser le sanglier en altitude	Priorité 2
A20 : Développer une politique de communication en fonction des publics ciblés et sensibiliser le grand public	Priorité 2
A21 : Sensibiliser les scolaires, et les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées, au travers de leurs programmes pédagogiques	Priorité 2
A22 : Sensibiliser les professionnels concernés et les services instructeurs de l'Etat dans la cadre des procédures d'aménagement et des pratiques de la montagne.	Priorité 1
A23 : Sensibiliser les élus, les collectivités territoriales et les principaux propriétaires privés	Priorité 1
A24 : Animer le plan et coordonner les actions	Priorité 1
A25 : Définir une charte graphique propre au plan d'actions	Priorité 2

 Priorité 1  Priorité 2  Priorité 3

La gouvernance du plan se veut participative et représentative des divers acteurs, y compris socio-professionnels, concernés par la conservation du tétras-lyre et de ses habitats. Cette volonté s'est traduite par une organisation qui permet à chacun de faire valoir son point de vue à tous les stades de la démarche, de la conception à l'évaluation du plan.





BILAN SYNTHÉTIQUE 2012

Etat d'avancement des actions

En 2012, 17 actions, engagées en 2010 et 2011, sont en cours de réalisation (A1, A3, A4, A6, A7, A8, A9, A11, A16, A17, A18, A19, A20, A21, A22, A23, A24). Deux actions ont été finalisées (A2 et A25) et une action a été initiée (A5). Cinq actions n'ont pas encore été engagées, quatre débiteront en 2013 (A10, A12, A14, A15) et l'action A13 débutera en 2014.

Moyens consacrés à la mise en œuvre des actions

Les partenaires du plan d'actions ont été consultés par les différents pilotes des actions afin d'obtenir une estimation du temps passé par action et du coût global à attribuer à chacune d'elles. A noter que seuls quelques partenaires réalisent un suivi précis du budget engagé, donc le bilan financier est estimatif.

Au total, 2746 jours ont été consacrés à la mise en oeuvre des actions du plan d'actions, dont 1642 jours pour les personnels rémunérés et 1104 jours pour les bénévoles mobilisés principalement lors des comptages de tétras-lyre au printemps. Ce nombre de jours a augmenté par rapport aux années précédentes puisqu'en 2011, 2300 jours avaient été consacrés au plan et 2000 jours en 2010. Cette augmentation peut être due au fait que davantage d'organismes ont fourni leur bilan aux animateurs du plan.

La répartition du temps par domaine d'actions a évolué en 2012 par rapport aux années précédentes. En effet, le temps passé à la mise en oeuvre des actions de conservation a diminué par rapport au temps passé sur les actions d'amélioration des connaissances. Cela peut s'expliquer par un effort plus important des bénévoles dans la mise en oeuvre des suivis démographiques du tétras-lyre (300 jours bénévoles supplémentaires en 2012 par rapport à 2011).

Répartition du temps passé en pourcentage par domaine d'action

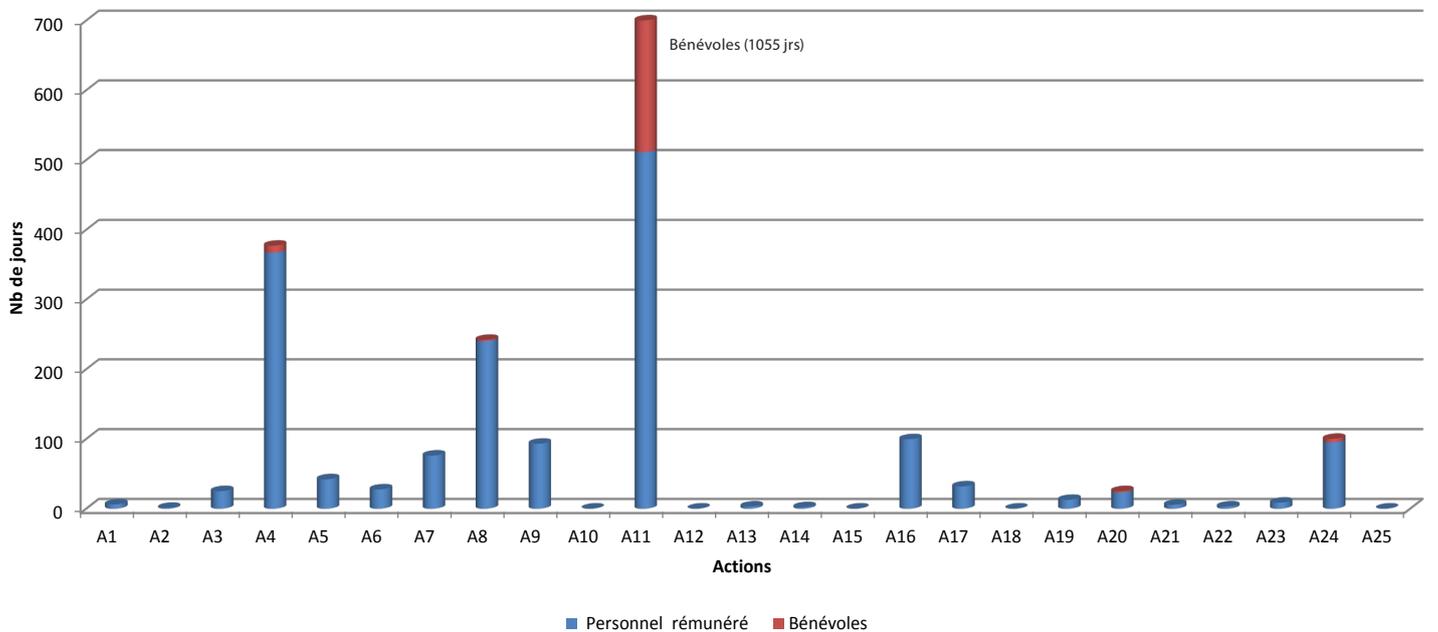
ANNEE	CONSERVATION	AMELIORATION DES CONNAISSANCES	SENSIBILISATION COMMUNICATION	GOVERNANCE
2010	45 %	49 %	3 %	2 %
2011	50 %	45 %	2 %	3 %
2012	38 %	57 %	1.5 %	3.5 %

Les données financières fournies par certains partenaires permettent de faire une estimation minimum de 750 118 € pour l'année 2012 dont 105 500 € de bénévolat valorisé (889 400€ dont 59 400€ de bénévolat en 2011 et 594 200 € dont 74 200€ de bénévolat en 2010). La différence avec le bilan 2011 est due à un recalcul du coût journée des bénévoles.

Le graphique ci-après montre la répartition du nombre de jours consacrés à chaque action pour l'année 2012.



Bilan des actions menées en 2012 (temps par action)



En 2012 certaines actions ont bénéficié comme les années précédentes d'un soutien financier via :

- ★ Le programme européen transfrontalier ALCOTRA «galliformes alpins», terminé en juin 2012.
- ★ Les programmes Agrifaune régionaux et départementaux «Tétras-lyre et pastoralisme»
- ★ La convention pluriannuelle d'objectifs Région Rhône-Alpes/OGM
- ★ La DREAL Rhône-Alpes qui soutient l'OGM pour la réalisation du bilan démographique annuel.
- ★ La convention DREAL Rhône-Alpes/ FRC Rhône-Alpes pour la mise en oeuvre de certaines actions du plan.

Le montant total de l'ensemble de ces financements extérieurs ne peut pas être estimé cette année, en effet certains partenaires percevant des financements de sources diverses n'ont pas été en mesure de faire une estimation.



ACTIONS	PRIORITE / % total	2010	2011	2012	2013	2014
A1 : Hiérarchiser les espaces d'intervention en fonction des priorités de conservation et identifier les dispositifs financiers mobilisables	70 %					
		30 %	20 %	20 %		
A2 : Mettre au point une méthode de diagnostic/évaluation des habitats de reproduction	100 %					
		80 %	10 %	10 %		
A3 : Mettre au point une méthode de diagnostic/évaluation des habitats d'hivernage	80 %					
		40 %	30 %	10 %		
A4 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats de reproduction	80 %					
		50 %	20 %	10 %		
A5 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats d'hivernage	30 %					
				30 %		
A6 : Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques	25 %					
		5 %	5 %	15 %		
A7 : Améliorer l'application de la réglementation relative aux pratiques motorisées et à l'utilisation des pistes forestières	20 %					
		5 %	5 %	10 %		
A8 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les unités pastorales à enjeux	45 %					
		5 %	20 %	20 %		
A9 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les domaines skiables à enjeux	20 %					
		5 %	5 %	10 %		
A10 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les espaces boisés à enjeux						
A11 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique et le suivi des habitats	60 %					
		20 %	20 %	20 %		
A12 : Evaluer l'impact de l'évolution des pratiques pastorales sur les habitats de reproduction	5 %					
			5 %	0%		

Prévu

Réalisé et/ou engagé

Programmé

Le pourcentage précisé dans les cases « réalisé et/ou engagé », en 2010, 2011 et 2012 est une évaluation de l'état d'avancement des actions, faite par les maîtres d'ouvrage.



ACTIONS	PRIORITE/ % total	2010	2011	2012	2013	2014
A13 : Evaluer l'impact du dérangement hivernal sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques						
A14 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétude des habitats de reproduction	10 %			10 %		
A15 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétude des habitats d'hivernage						
A16 : Améliorer les dispositifs de visualisation des câbles aériens et réduire la mortalité due aux percussions	60 %	20 %	20 %	20 %		
A17 : Généraliser le plan de chasse et harmoniser ses modalités d'application	90 %	70 %	10 %	10 %		
A18 : Limiter l'accès aux déchets pour les prédateurs généralistes sur les domaines skiables	20 %		20 %	0 %		
A19 : Eviter de favoriser le sanglier en altitude	50 %		30 %	20 %		
A20 : Développer une politique de communication en fonction des publics ciblés et sensibiliser le grand public	40 %	10 %	10 %	20 %		
A21 : Sensibiliser les scolaires, et les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées, au travers de leurs programmes pédagogiques	10 %		5 %	5 %		
A22 : Sensibiliser les professionnels concernés et les services instructeurs de l'Etat dans la cadre des procédures d'aménagement et des pratiques de la montagne.	25 %	10 %	10 %	5 %		
A23 : Sensibiliser les élus, les collectivités territoriales et les principaux propriétaires privés	20 %		10 %	10 %		
A24 : Animer le plan et coordonner les actions	60 %	20 %	20 %	20 %		



BILAN PAR ACTION 2012

ACTION N° 1	HIERARCHISER LES ESPACES D'INTERVENTION EN FONCTION DES PRIORITES DE CONSERVATION ET IDENTIFIER LES DISPOSITIFS FINANCIERS MOBILISABLES	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Identifier les espaces pastoraux, les forêts et les domaines skiables qui sont les plus concernés par la conservation des habitats du tétras-lyre. ★ Identifier les dispositifs financiers mobilisables sur ces espaces. 	
PILOTE	ONCFS-OGM	
PARTENAIRES	ADEM, CG38, CG26, CG73, CG74, CRPF, CRRA, DREAL, DRRAF, DSF, FAI, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74, ONF, SEA73, SEA74, SUACI	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 30 000 € ★ Réalisé : 2010 : 14 000 € ; 2011 : 2 000 € ; 2012 : 1 100 € ★ Financement extérieur : 2010 : 7 % DREAL, 2011 : néant, 2012 : 74 % DREAL 	
OPERATIONS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Hiérarchiser par région bioclimatique les unités pastorales, les forêts publiques, les forêts privées avec plan simple de gestion et les domaines skiables en fonction des priorités «tétrás» par unité naturelle et de la surface des zones de reproduction et d'hivernage potentielles. ★ Croiser les alpages/forêts/stations à forts enjeux identifiés avec les limites des espaces qui bénéficient d'un statut particulier au titre de la protection du patrimoine naturel (Natura 2000, PN, RN, RBD, ENS, PNR...), sur lesquels des dispositifs financiers et/ou réglementaires sont susceptibles de favoriser la mise en œuvre des mesures de conservation. ★ Définir une stratégie d'intervention globale qui intègre également « le niveau de menaces » dans la définition des priorités. 	
ETAT D'AVANCEMENT/ PRINCIPAUX RESULTATS	En 2010, une première hiérarchisation des unités pastorales, des domaines skiables et des forêts publiques a été réalisée par région bioclimatique en fonction de la cartographie des habitats de reproduction potentiels. Les espaces prioritaires inclus totalement ou partiellement au sein de sites Natura 2000 ont également été identifiés.	



<p>ETAT D'AVANCEMENT/ PRINCIPAUX RESULTATS (SUITE)</p>	<p>Fin 2011, l'office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a établi une carte des habitats potentiellement favorables à l'hivernage en lien avec l'étude visant à établir une méthode de diagnostic des habitats d'hivernage (A3). L'intégration de cette nouvelle couche cartographique permettra de revoir la hiérarchisation des espaces d'intervention prioritaires.</p> <p>En 2012, la hiérarchisation des domaines skiabiles a été réalisée en fonction de la superficie des habitats d'hivernage potentiels. Les domaines skiabiles sont classés par région bioclimatique et ne concernent que la région Rhône Alpes. Une notice expliquant la méthode de hiérarchisation des unités pastorales et des domaines skiabiles en fonction de la cartographie des habitats de reproduction et d'hivernage a été produite.</p>
<p>RESTE A REALISER</p>	<ul style="list-style-type: none">★ Intégrer des critères de hiérarchisation complémentaires (niveaux de menace...).★ Examiner l'éligibilité des unités pastorales au regard des dispositifs financiers et/ou réglementaires autres que Natura 2000 (RNN, RNR, ENS...).★ Examiner l'éligibilité des domaines skiabiles et des espaces forestiers au regard des dispositifs financiers et/ou réglementaires.★ Proposer une stratégie d'intervention entre les différents gestionnaires.★ Diffuser les listes d'espaces prioritaires aux services de l'Etat.★ Affiner la hiérarchisation des forêts publiques et privées en prenant en compte la cartographie des habitats de reproduction et d'hivernage et produire une notice explicative.
<p>INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION</p>	<p>Sans objet</p>
<p>PRODUITS en lien avec le plan</p>	<ul style="list-style-type: none">★ BUFFET N., Juin 2012 : Cartographie des zones à enjeux pour le tétras-lyre dans les Alpes françaises en fonction de l'emprise spatiale des activités humaines sur son habitat★ CHAGNEAU G., Mars 2012 : Hiérarchisation des domaines skiabiles à enjeux pour la conservation du tétras-lyre en fonction des zones potentielles d'hivernage - notice explicative



ACTION N° 2	METTRE AU POINT UNE METHODE STANDARDISEE DE DIAGNOSTIC ET EVALUATION DES HABITATS DE REPRODUCTION	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Disposer d'un outil opérationnel pour orienter les mesures de gestion et/ou de restauration des habitats de reproduction.★ Limiter « l'effet observateur » en utilisant des critères simples et transposables quel que soit le milieu naturel expertisé.★ Pouvoir agréger les diagnostics et disposer à terme d'une vision globale de la localisation et de l'état de conservation des habitats de reproduction à l'échelle alpine.	
PILOTE	ONCFS-OGM	
PARTENAIRES	ASTERS, CRRA, DREAL, FAI, FDC38, FDC73, FDC74, ONCFS, PNE, PNV, RNHPV, SEA74, SEA73	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 25 000 €★ Réalisé : 2010 : 19 000 €, 2011 : 5 500 €, 2012 : 400 €★ Financement extérieur : 2010, 42 % (DREAL, ONCFS-Agrifaune) ; 2011, 55 % DREAL ; 2012, 50 % DREAL	
OPERATIONS PREVUES	<p>Mettre au point une méthode de diagnostic opérationnelle basée sur des critères standardisés, simples et transposables, quel que soit le contexte bioclimatique, pour :</p> <ul style="list-style-type: none">★ localiser les habitats de reproduction,★ évaluer leur état de conservation,★ orienter et évaluer les mesures de gestion et de restauration.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>La méthode de diagnostic des habitats de reproduction basée sur un maillage d'un hectare et une codification de la végétation, a été testée en 2010 par différents opérateurs de terrain (services alpages départementaux, services techniques des fédérations départementales des chasseurs, CREN...).</p> <p>En janvier 2011, un point a été fait avec les opérateurs de terrain pour intégrer les cas particuliers rencontrés et clarifier le libellé de certains codes et annotations. Suite à ces échanges, un complément au mémento de terrain initial a été produit au printemps 2011 pour faciliter et améliorer la mise en œuvre des diagnostics des habitats de reproduction du tétras-lyre. Il a été distribué lors des formations relatives à cette méthode (cf. A4).</p> <p>En 2012, le mémento a été mis à jour (nouvelles espèces de ligneux, précision de certains codes, cf A4).</p>	
RESTE A REALISER	Action terminée sauf intégration de nouveaux cas particuliers.	

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	★ Nombre d'opérateurs confrontés à une difficulté /nombre total d'opérateurs formés : 0/106
PRODUITS en lien avec le plan	★ Sans objet





ACTION N° 3	METTRE AU POINT UNE METHODE STANDARDISEE DE DIAGNOSTIC ET EVALUATION DES HABITATS D'HIVERNAGE	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Disposer d'un outil opérationnel performant.★ Limiter les biais opérateurs.★ Autoriser l'agrégation des diagnostics pour disposer à terme d'une vision globale de l'étendue et de l'état de conservation des habitats d'hivernage.	
PILOTE	ONCFS-FDC 38-OGM	
PARTENAIRES	DS Flaine, DS des Saisies, DS La Giétaz, FDC73, FDC74, ONF73, ONCFS SD74	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 65 000 €★ Réalisé : en 2010, 53 500 € ; en 2011 51 000 € ; en 2012, 10 000 €★ Financement extérieur : 2010, 65 % (ONCFS, DREAL) ; 2011, 65 % (ONCFS, DREAL) ; 2012, Non chiffrable (nc)	
OPERATIONS PREVUES	<p>Mettre au point une méthode de diagnostic opérationnelle basée sur des critères standardisés, simples et transposables, quel que soit le contexte bioclimatique, pour :</p> <ul style="list-style-type: none">★ localiser avec précision les habitats d'hivernage,★ déterminer la nature et l'importance de leur fréquentation,★ orienter et évaluer les mesures de conservation/restauration.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>La mise au point d'une méthode de diagnostic des habitats d'hivernage, basée sur le même maillage que pour les habitats de reproduction s'est poursuivie en 2011, sur les trois domaines skiables tests (Flaine (74), Les Saisies (73) et La Giétaz (73)). L'hiver 2010-2011 a été caractérisé par un enneigement exceptionnellement faible sur l'ensemble des Alpes du Nord. Les opérations visant à évaluer l'importance des biais observateurs, ainsi que la variabilité spatio-temporelle de la localisation des crottiers et des activités touristiques et récréatives ont été réalisées malgré tout. Plusieurs modalités de délimitation des zones d'hivernage ont été testées à partir des prospections de crottiers. Une méthode peut être proposée, mais les conditions atypiques rencontrées en 2011 justifiaient une troisième année de validation. La comparaison des différentes méthodes testées pour localiser, définir la nature et évaluer l'importance des activités touristiques et récréatives (prospection de terrain, survol aérien, enquête auprès des exploitants des domaines skiables), a été réalisée. Des orientations se dégagent et ont été enrichies lors d'une réunion de restitution des premiers résultats aux contributeurs (29/02/2012) mais des tests complémentaires s'avèreraient là aussi nécessaires pour finaliser le protocole.</p> <p>En 2012, les tests complémentaires proposés ont été réalisés, ce qui a permis de finaliser la méthode et de lancer la phase de vulgarisation (cf A5). La méthode a été validée par le CSRPN (28/11/2012) et présentée au Conseil Scientifique de l'OGM (17/01/2013).</p>	



RESTE A REALISER	<ul style="list-style-type: none">★ Contacter les opérateurs de terrain pour connaître les problèmes rencontrés et intégrer les nouveaux cas particuliers.★ Rédiger un article scientifique dans la revue Faune sauvage expliquant la méthode.
INDICATEURS DE SUIVI ET D’EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Sans objet
PRODUITS en lien avec le plan	<ul style="list-style-type: none">★ Callenge C., Simiao T., 2012 : Modelisation des zones d'hivernage du tétras-lyre dans les Alpes françaises du Nord. 64 p.





ACTION N° 4	VULGARISER LA METHODE DE DIAGNOSTIC/EVALUATION ET LES EXPERIENCES DE GESTION DES HABITATS DE REPRODUCTION	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Promouvoir la méthode standardisée de diagnostic/évaluation des habitats de reproduction (A2).★ Promouvoir des modes de gestion/conservation des habitats de reproduction efficaces.	
PILOTE	ONCFS	
PARTENAIRES	ASTERS, ATEN ,CNFPT, CRRA, DREAL, DSF (formation), FAFSEA, FAI, FDC74, FDC73, FDC38, FDC26, FRCRA, PNE, PNRV, PNRB, PNV, SUACI, SEA74, SEA73, CREN, OGM	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 400 000 €★ Réalisé : 2010 : 217 000 €, 2011 : 193 000 €, 2012 : 184 526 €★ Financement extérieur : 2010, 62 % (ONCFS-Agrifaune, DREAL, CRRA, UE-Belledonne, UE-ONCFS); 2011, 56 % (ONCFS-Agrifaune, DREAL, UE-Belledonne, UE-ONCFS); 2012, 43 % (ONCFS Agrifaune, UE-Belledonne, CG 38 , UE ONCFS, DREAL)	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">★ Réaliser un cahier technique (diagnostic et mesures de gestion) assorti d'un mémento de terrain ainsi que d'éventuels additifs dont la nécessité pourrait apparaître suite aux premières applications et/ou à l'amélioration des modalités de gestion.★ Organiser des formations sur la méthode de diagnostic des habitats de reproduction.★ Mettre en place des espaces de référence à caractère démonstratif (diagnostic/mesures de gestion-restauration) par région bioclimatique.★ Organiser des journées de valorisation.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>Le cahier technique «Entre forêts et pelouses : les habitats de reproduction du tétras-lyre », cahier technique Rhône-Alpes, CREN réalisé en 2010 et édité à 3 000 exemplaires, a été largement diffusé en 2011, en particulier lors des formations organisées par l'ONCFS dans le cadre du programme ALCOTRA Galliformes de montagne (2009-2012).</p> <p>Vingt-six alpages à caractère démonstratif ont été mis en place en 2010 et 2011, dans le cadre du dispositif Agrifaune, de la politique «Alpages sentinelles» des Parc nationaux et des plans de gestion de certaines Réserves Naturelles Nationales. Sur chacun d'entre eux, un diagnostic partagé a été réalisé et des mesures de gestion pastorale intégrant le tétras-lyre ont été proposées, voire mises en œuvre.</p>	



<p>ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS (SUITE)</p>	<p>En 2010, trois des cinq régions bioclimatiques concernées par les unités naturelles de priorité 1 disposaient d'un ou plusieurs alpages à caractère démonstratif. En 2011, ce réseau d'alpages s'est étoffé et couvre désormais quatre régions bioclimatiques de priorité 1, et une des deux régions bioclimatiques incluant des unités naturelles de priorité 2.</p> <p>Des journées de valorisation des actions mises en place sur les alpages Agrifaune ont été organisées, deux en Savoie et Haute-Savoie en 2010 et une en Isère en 2012 qui a réuni 36 participants.</p> <p>Entre 2010 et 2012, 106 personnes issues de 44 structures ont été formées aux diagnostics des habitats de reproduction, 30 ont suivi la session 1 et 76 ont suivi les deux sessions de formation. Un kit de formation a été créé afin de leur permettre de former de nouveaux opérateurs. Les 76 formateurs ont formé 22 opérateurs supplémentaires en 2012.</p> <p>En 2012, un nouvel additif au mémento a été édité, suite aux retours des opérateurs de terrain, et diffusé à tous les partenaires. Trois documents ont été produits afin de normaliser l'analyse des diagnostics : le rapport-type Tétrasyre, le rapport-type pastoralisme et le rapport croisant les deux enjeux. Une fiche de description des travaux a été réalisée afin de normaliser la saisie en prenant en compte le maillage utilisé pour les diagnostics (cf A8). Un complément au cahier technique est en cours de réalisation, il sera produit prochainement sous la forme de fiches «cas concrets» relatant les expériences réalisées dans le cadre des programmes Agrifaune départementaux. Une plaquette tryptique de communication sur la conservation du tétras-lyre sur les alpages a été produite et diffusée.</p>
<p>RESTE A REALISER</p>	<ul style="list-style-type: none">★ Compléter le cahier technique par des compléments valorisant les expériences de gestion pastorale concertée.★ Poursuivre les formations au diagnostic des habitats de reproduction par les formateurs ou les organismes de formation (ATEN).★ Définir les objectifs et l'animateur du réseau d'alpages de référence★ Faire fonctionner en réseau l'ensemble des alpages de référence★ Organiser des journées de valorisation
<p>INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none">★ 3000 cahiers techniques★ 3000 mémentos et 2000 supplémentaires en 2012★ 23 structures formées en Rhône-Alpes sur 23 structures potentiellement concernées - (hors Natura 2000)★ 76 formateurs habilités/106 opérateurs formés (sessions 1 et/ou 2 ONCFS)★ 22 opérateurs formés par les formateurs★ 26 alpages à caractère démonstratif/11 alpages jugés nécessaires★ 5 régions bioclimatiques couvertes/5 régions bioclimatiques de priorité 1★ 2 additifs au mémento des diagnostics des habitats de reproduction★ 0 additif au cahier technique



PRODUITS en lien avec le plan

- ★ Cahier technique «Entre forêts et pelouses : les habitats de reproduction du tétras-lyre », CREN, 2010
- ★ Mémento «Tétras-lyre, diagnostic des habitats de reproduction», 2010
- ★ Faune sauvage N°291 avril-juin 2011, spécial Agrifaune Concilier agriculture et faune sauvage
- ★ Complément 2011 au mémento « Tétras-lyre, diagnostic des habitats de reproduction » (FDC38/OGM-ONCFS, 2011).
- ★ Complément 2012 au mémento «Tétras-lyre, diagnostic des habitats de reproduction» (FDC38/OGM-ONCFS, 2012)
- ★ Plaque tryptique Agrifaune «Sur mon alpage, je préserve le Tétras-lyre», Juin 2012.
- ★ Rapports-types Tétras-lyre, pastoralisme et enjeux croisés, 2012

Enjeux de conservation des habitats de reproduction du Tétras-lyre, Sur l'unité pastorale du Grand Galbert – Ornon & Oulles Isère

→ Pourquoi le Tétras-lyre

Espèce emblématique des Alpes au statut fragile

Le Tétras-lyre est une espèce à forte valeur patrimoniale des Alpes, témoin de la présence d'habitats subalpins très riches au plan biologique. Il vit dans des milieux naturels à la limite entre les forêts et les pelouses alpines, entre 1400 et 2300 m d'altitude.

En France, son état de conservation peut être considéré comme **DEFAVORABLE**¹. Ses effectifs sont en légère mais constante régression depuis les dernières décennies.



Un plan d'actions pour sa conservation à l'échelle Rhône-Alpes



Les Alpes du Nord abritant près des 2/3 des effectifs français, cette forte responsabilité a conduit la DREAL et le Conseil Régional Rhône-Alpes à initier en 2009 un plan d'actions régional en faveur de la conservation du tétras-lyre et de ses habitats. Cette démarche repose sur un large partenariat pour pouvoir agir simultanément sur les différents facteurs efficaces et à une échelle spatiale suffisante pour espérer obtenir des résultats tangibles. La conservation de ses habitats de reproduction et d'hivernage est l'enjeu majeur pour sa conservation à long terme

Ses habitats de reproduction

Les poussins de tétras sont très sensibles aux conditions météorologiques, en particulier, tant qu'ils ne sont pas capables de réguler correctement leur température corporelle (deux-trois premières semaines de vie). Nés en juillet, ils disposent de peu de temps pour atteindre leur poids adulte à l'entrée de l'hiver et pouvoir ainsi survivre. Enfin nidifuges et au sol, ils constituent une proie facile pour les prédateurs. Les poules sont donc très exigeantes dans le choix de leurs habitats de reproduction. Elles occupent pendant cette période un domaine vital de l'ordre d'une vingtaine d'hectares, constitué de faciès de végétation mésophiles qui présentent à la fois :



- un bon couvert au sol (strate 25-50 cm dominante avec un recouvrement d'au moins 50%)
- et une richesse floristique élevée, en lien avec l'abondance des Arthropodes, nourriture principale des poussins pendant leur deux premières semaines.

Sauf dans le cas des mélézins, qui laissent toujours passer suffisamment de lumière pour permettre le

¹ d'après la typologie établie par le Muséum d'Histoire Naturelle



Agrifaune

Sur mon alpage,
je concilie conservation
du **tétras-lyre** et conduite
des **pratiques pastorales**



Concilier
agronomie,
économie,
environnement,
faune sauvage.



MEMENTO

Tétras-Lyre



Diagnostic des habitats de reproduction



RHÔNE-ALPES



Ce **mémento** est destiné à établir le constat de terrain constituant un des éléments du diagnostic des habitats de reproduction du tétras-lyre. Les différentes phases du diagnostic sont détaillées dans le **cahier technique** CREN « Entre forêts et pelouses : les habitats de reproduction du tétras-lyre ». Ce diagnostic doit servir de base à une « **expertise** » **partagée**, menée avec les exploitants (pastoraux, domaine skiable...), les propriétaires et les techniciens, afin de donner des pistes de gestion propres à maintenir ces habitats dans un bon état de conservation.



ACTION N° 5	VULGARISER LA METHODE DE DIAGNOSTIC/EVALUATION ET LES EXPERIENCES DE GESTION DES HABITATS D'HIVERNAGE	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Promouvoir la méthode standardisée de diagnostic/évaluation des habitats d'hivernage.	
PILOTE	FRC RA - OGM	
PARTENAIRES	CR RA, DREA, DSF, DS référents, FDC 26, FDC 38, FDC 73, FDC 74, ONCFS, ONF 73, Opérateurs Natura 2000, PNV, PNE, PNR B, PNR C, PNR V.	
BUDGET	★ Prévisionnel : 200 000€ ★ Réalisé : 2012 : 17 218€ ★ Financement extérieur : 2012 : nc	
OPERATIONS PREVUES	★ Réaliser une note technique sur la méthode de diagnostic des habitats d'hivernage. ★ Organiser une (des) journée(s) de présentation de la méthode des diagnostics des habitats d'hivernage. ★ Inventorier les mesures de gestion et/ou de restauration et/ou de quiétude des habitats d'hivernage mises en oeuvre au sein des domaines skiables. ★ Réaliser des fiches techniques sur les mesures de gestion/restauration/quiétude à promouvoir. ★ Mettre en place des domaines skiables à caractère démonstratif (diagnostic/mesures de gestion/restauration/quiétude) par région bioclimatique.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	En 2012, le mémento de terrain et la note technique expliquant la méthode de diagnostic des habitats d'hivernage ont été produits et diffusés aux personnes formées. Deux journées de formation ont été organisées en partenariat avec les domaines skiables de Flaine et des 7 Laux. Les données issues de l'enquête sur les expériences de gestion mises en place sur les domaines skiables et réalisée en 2011 par OGM/FDC 38/ONCFS ont été analysées.	
RESTE A REALISER	★ Accompagner les opérateurs de terrain dans la réalisation des diagnostics et relever les difficultés rencontrées afin d'adapter le mémento si nécessaire. ★ Organiser des journées de formation à la méthode et centraliser la liste des personnes formées ★ Organiser des journées d'information à destination des services de l'Etat, des collectivités, et des bénévoles. ★ Normaliser l'analyse des diagnostics des habitats d'hivernage ★ Inventorier les mesures de gestion, restauration, quiétude, mises en place dans les domaines skiables et réaliser des fiches techniques sur les mesures à promouvoir ★ Mettre en place des domaines skiables à caractère démonstratif ★ Organiser deux réunions auprès des domaines skiables pour valoriser les expériences	



INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- ★ Nombre de notes techniques produites et diffusées : 1
- ★ Nombre de mémentos produits : 1
- ★ Nombre de journées de formation organisées : 2
- ★ Nombre d'opérateurs formés : 28
- ★ Nombre de structures formées : 18
- ★ Nombre de domaines skiables à caractère démonstratif et répartition par région bioclimatique.

PRODUITS en lien avec le plan

- ★ LAUER E. et al, 2012 : Diagnostic des habitats d'hivernage - Notice opérationnelle
- ★ LAUER E. et al, 2012 : Diagnostic des habitats d'hivernage - Mémento de terrain





ACTION N° 6	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DES HABITATS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Intégrer les enjeux de conservation des habitats du tétras-lyre dans les différentes politiques sectorielles de l'Etat et des collectivités territoriales. ★ Intégrer les enjeux de conservation des habitats du tétras-lyre dans les dispositifs de planification de l'espace et dans les stratégies d'inventaire des espaces naturels. 	
PILOTE	DREAL- CR RA - OGM	
PARTENAIRES	ADT73, ANMSM, ANEM, CA 26, CA 38, CA 73, CA 74, CDT 26, CDT 38, CDT 74, CG 26, CG 38, CG 74, CG 73, Commissariat de Massif, Commissions UTN et des Sites, , CREN, CRT, CRPF, DDT 26, DDT 38, DDT 73, DDT 74, DRAAF, DSF, FDC 26, FDC 38, FDC 73, FDC 74, FRCRA, LPO RA, ONCFS, ONF, PNE, PNRB, PNRC, PNRV, PNV, Syndicats Mixtes CDRA, SUACI, Syndicats SCOT	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 120 000 € ★ Réalisé : 2010: 16 000 € ; 2011: 13 400 €; 2012 : 9 300 € ★ Financement extérieur : 2012 : nc 	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Créer une plateforme d'accès aux données tétras-lyre et assurer des expertises pour le compte de l'état et des collectivités territoriales. ★ Préciser les critères tétras-lyre dans le cahier des charges mesures agri-environnementales territorialisées concerné. ★ Réaliser un avenant « tétras-lyre » au cahier des charges pour les études d'impact. ★ Participer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques qui concernent les habitats du tétras-lyre (politiques touristiques, agricoles, forestières ...) ★ Veiller à la prise en compte de la conservation des habitats dans les procédures de planification, d'aménagement et de développement territorial (DTA, SCOT, CDRA, CDPRA, PLU...). ★ Contribuer à la prise en compte de la conservation des habitats dans les procédures d'inventaire (ZNIEFF, ...) et dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP, SRCE/trame verte). ★ Définir et intégrer les critères tétras-lyre dans les normes des dispositifs de certification concernés (PEFC ...). 	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2011, les enjeux de conservation du tétras-lyre ont été intégrés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les PLU de certaines communes de l'Isère et de la Haute Savoie - dans les PSADER de Haute-Savoie 	



<p>ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS (SUITE)</p>	<p>En 2012, la rédaction d'un avenant tétras-lyre au cahier des charges des études d'impact a été initiée.</p> <p>Les partenaires ont contribué à la prise en compte des enjeux tétras-lyre dans le cadre des procédures de planification d'aménagement et de développement territorial lors des réunions SCOT.</p> <p>Ils ont également veillé à la prise en compte de la conservation des habitats dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP et SRCE /Trame verte et bleu).</p> <p>L'OGM et ses partenaires ont contribué à la prise en compte des enjeux tétras lyre lors de la rédaction des DOCOB Natura 2000 (Bargy, Lauzière...). L'expertise de l'OGM et de ses partenaires a été sollicité pour une trentaine de projets d'aménagement (domaines skiabiles, UTN...)</p> <p>Les partenaires ont participé aux réunions PSADER (74) et à la définition des chartes forestières (74) pour y inscrire un volet Tétras-lyre.</p>
<p>RESTE A REALISER</p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ Créer une plateforme d'accès aux données tétras-lyre et assurer des expertises pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales. ★ Préciser les critères tétras-lyre dans le cahier des charges MAEt concerné. ★ Participer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques qui concernent les habitats du tétras-lyre (politiques touristiques, agricoles, forestières ...) ★ Continuer à intégrer les enjeux tétras-lyre dans les procédures de planification, d'aménagement et de développement territorial (DTA, SCOT, CDRA, CDPRA, PLU...), dans les procédures d'inventaire (ZNIEFF, ...) et dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP, SRCE/trame verte). ★ Définir et intégrer les critères tétras-lyre dans les normes des dispositifs de certification concernés (PEFC ...).
<p>INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ Nombre de consultations des données tétras-lyre : 30 ★ Nombre d'expertises réalisées ★ Nombre de politiques sectorielles intégrant la conservation du tétras -lyre ★ Nombre de procédures d'inventaires et de planification intégrant les enjeux tétras-lyre ★ Nombre de dispositifs de certification intégrant les normes tétras-lyre
<p>PRODUITS en lien avec le plan</p>	



ACTION N° 7	AMELIORER L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX PRACTIQUES MOTORISEES ET A L'UTILISATION DES PISTES FORESTIERES ET A LA LIMITATION DU DERANGEMENT	PRIORITÉ ① ② ③
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Améliorer la réglementation relative aux pratiques motorisées dans et à proximité des habitats du tétras-lyre.★ Limiter l'utilisation des pistes forestières lors des périodes sensibles pour le tétras-lyre.★ Compléter et/ou améliorer la réglementation relative à des activités potentiellement impactantes (prise de vue...)	
PILOTE	DREAL	
PARTENAIRES	ADEM, ASTERS, Collectivités locales, DDT 26, DDT 38, DDT 73, DDT 74, FAI, ONCFS, ONF, PNE, PNV, RNHC, RNHPV, SEA 73, SEA 74	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 125 000€★ Réalisé : 2010 : 23 400 € 2011 : 33 400 €; 2012 : 26 758 €	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">★ Intégrer la conservation du tétras-lyre et de ses habitats dans les réglementations relatives aux pratiques motorisées.★ Inclure les enjeux tétras-lyre dans les priorités données à la police de l'environnement pour le contrôle des pratiques motorisées (plus particulièrement les motoneiges) dans les espaces naturels.★ Inciter les collectivités locales à limiter l'utilisation de pistes sylvo-pastorales aux périodes sensibles du tétras-lyre pour diminuer les risques de dérangement (sauf pour les ayants-droits).★ Revoir la réglementation relative à l'entraînement de chiens d'arrêt.★ Adapter la réglementation pour limiter le dérangement sur les places de chants (photographes...).	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2010, les agents des services départementaux de l'ONCFS et les gardes des Réserves Naturelles ont réalisé des missions de surveillance, d'information et de contrôle de la circulation des engins motorisés dans les espaces naturels concernés par le tétras-lyre.</p> <p>En 2011, les missions de surveillance et de contrôle ont été poursuivies par les services compétents. Les enjeux de conservation du tétras-lyre ont été intégrés dans la réglementation relative aux pratiques motorisées dans le projet de charte du Parc National des Ecrins. Les partenaires ont participé aux réunions des schémas de déserte forestière en Haute-Savoie.</p>	



SUITE	<p>En 2012, les agents de l'ONCFS ont réalisé des missions de police en contôlant la circulation des engins motorisés dans les espaces naturels.</p> <p>Un arrêté de protection de biotope a été mis en place sur la commune de la Clusaz (Combe à Claudius) à l'initiative de la FDC 74. Il interdit la pratique du ski et des raquettes, et régleme la circulation du grand public pour protéger cette zone d'hivernage.</p> <p>Un travail de concertation est en cours avec la commune de Valloire pour régler la pratique du ski et le survol aérien.</p>
RESTE A REALISER	<p>Les actions menées depuis le début du plan d'actions doivent être poursuivies :</p> <ul style="list-style-type: none">★ Intégrer la conservation du tétras-lyre et de ses habitats dans les réglementations relatives aux pratiques motorisées.★ Inclure les enjeux tétras-lyre dans les priorités données à la police de l'environnement pour le contrôle des pratiques motorisées (plus particulièrement les motoneiges) dans les espaces naturels.★ Inciter les collectivités locales à limiter l'utilisation de pistes sylvo-pastorales aux périodes sensibles du tétras-lyre pour diminuer les risques de dérangement (sauf pour les ayants-droits).★ Revoir la réglementation relative à l'entraînement de chiens d'arrêt.★ Adapter la réglementation pour limiter le dérangement sur les places de chants (photographes...).
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Nombre de textes réglementaires établis (y compris arrêtés municipaux...) ou modifiés.★ Nombre de procès verbaux d'infraction.
PRODUITS en lien avec le plan	



ACTION N° 8	METTRE EN OEUVRE LES MESURES DE CONSERVATION, RESTAURATION ET QUIETUDE DES HABITATS SUR LES UNITES PASTORALES A ENJEUX	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Concilier au mieux les modalités d'exploitation des unités pastorales et la conservation/quiétude des habitats du tétras-lyre.	
PILOTE	★ FRC RA	
PARTENAIRES	★ ADEM, ASTERS, CG2 6, CG 38, CG 73, CG 74, CRRRA, DDT 26, DDT 38, DDT 73, DDT 74, DRAAF, DREAL, FAI, FDC 26, FDC 38, FDC 73, FDC 74, FRC RA, FRAPNA 26, FRAPNA 38, FRAPNA 73, FRAPNA 74, FRAPNA, LPO 26, LPO 38, LPO 73, LPO7 4, LPO RA, ONF, Opérateurs Natura 2000, PNE, PNV, PNRV, PNRB, PNRC, SUACI, SEA 74, SEA 73	
BUDGET	★ Prévisionnel : 60 alpages, 25 000€/alpage ★ Réalisé (hors coût des travaux et MAET) : 2010 : 12 500 € , 2011 : 89 300 € (hors coût des travaux et MAET), 2012 : 111 600 € (hors coût des travaux et MAET) ★ Financement extérieur : 2012 : non chiffrable ; DREAL (Natura 2000), DREAL (plans de gestion des réserves naturelles nationales), DREAL (PRATLY) Plans pastoraux territoriaux (quelques territoires-axe étude), Agrifaune (73, 74, 38), Leader Belledonne.	
OPERATIONS PREVUES	★ Mettre en oeuvre, en ciblant les priorités (A1), les mesures de gestion/conservation contractuelles (MAEt,...) basées sur un plan pastoral intégrant un diagnostic des habitats de reproduction. ★ Evaluer les mesures contractuelles mises en oeuvre. ★ Porter à connaissance les mesures pastorales mises en oeuvre dans le cadre du plan d'actions en particulier lors des discussions relatives à la politique agricole commune de la Communauté Européenne.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2009 et 2010, 12200 Ha d'alpages ont fait l'objet d'un diagnostics des habitats de reproduction. Les Alpagnes de la Bathie, d'Arvillard et de Bramans ont bénéficié de la mesure MAET TLY.</p> <p>En 2011, 9500 Ha ont fait l'objet d'un diagnostics des habitats de reproduction.</p> <p>En 2012, les diagnostics des habitats de reproduction se sont poursuivis. Un total de 44 929 Ha ont fait l'objet d'un diagnostic des habitats de reproduction dont 28447 Ha d'alpages, depuis 2009. Une journée de restitution sur les MAEt (dont les MAEt Tétrras-lyre) et d'échanges avec les bergers a été organisée par le PN des Ecrins. Une liste des alpages ayant bénéficié de MAEt a été réalisée. Les partenaires ont participé à des réunions départementale concernant les plans de gestion pastorale à réaliser dans le cadre des MAEt sur les sites Natura 2000.</p>	



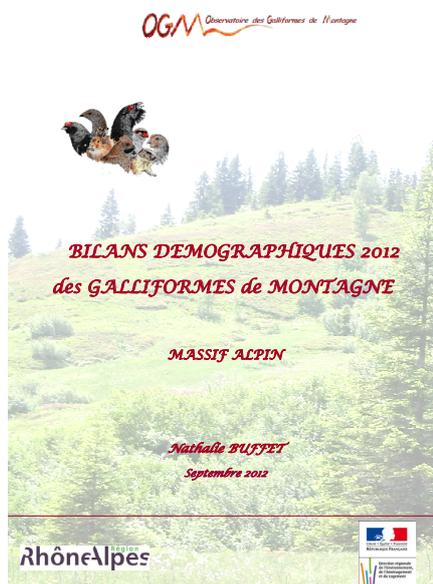
RESTE A REALISER	<ul style="list-style-type: none">★ Poursuivre les diagnostics des habitats de reproduction.★ Organiser une réunion départementale avec les services de l'Etat pour faire connaître les diagnostics des habitats de reproduction et faciliter leur mise en oeuvre dans le cadre des plan de gestion des MAEt.★ Elaborer un protocole d'évaluation.★ Réaliser un bilan des actions menées (MAEt) à l'échelle départementale;
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Nombre et pourcentage d'unités pastorales avec diagnostic tétras-lyre réalisées, par niveau de priorité : NC (Non communiqué)★ Nombre et pourcentage d'unités pastorales avec MAET TLY par niveau de priorité : NC★ Surface d'habitats de reproduction ayant bénéficié de mesures de conservation/ restauration par niveau de priorité : NC★ Nombre d'unités pastorales avec intégration voire amélioration de l'état de conservation des habitats de reproduction : non disponible★ Pourcentage d'habitats de reproduction ayant bénéficié de mesures, en bon état de conservation 5 ans et 10 ans après l'intervention initiale : non disponible
PRODUITS en lien avec le plan	



ACTION N° 11	PERENNISER ET AMELIORER LE SUIVI DEMOGRAPHIQUE ET LE SUIVI DES HABITATS	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Disposer des éléments pour orienter et évaluer les actions du plan.	
PILOTE	OGM	
PARTENAIRES	CRRRA, DREAL, Partenaires OGM, APN	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 2 100 000 € ★ Réalisé : 2010 : 144 300 € dont 74 300 € de bénévoles (valorisation retenue :100€/jour/bénévole) ; 2011 : 296 400 € dont 53 400€ de bénévoles, (base de valorisation idem 2010) 2012, 290 714€ dont 105 500 € de bénévoles (base de valorisation idem 2010) ★ Financements extérieurs : 2011 : 14 % (DREAL; CR RA) ; 2012 : 9 % (DREAL;CR RA) 	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Suivre l'évolution de la répartition communale et de la répartition par unité naturelle. ★ Mettre en œuvre et renforcer la pertinence statistique du suivi des coqs chanteurs en remplaçant les deux programmes actuels par un programme unique qui permette d'estimer les effectifs de coqs par unité naturelle tous les deux ans. ★ Pérenniser le dispositif d'échantillonnage destiné à estimer le succès annuel de la reproduction. ★ Réaliser ou améliorer la cartographie des habitats potentiels ★ Former et labelliser les maîtres-chiens au respect du protocole de comptage au chien d'arrêt. ★ Centraliser les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage. ★ Tenir à jour l'inventaire des actions de conservation/restauration. 	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2011, un article sur l'évolution de la répartition communale du petit gibier de montagne en France a été publié dans la revue Faune Sauvage n°290 (janvier-mars 2011).</p> <p>Dans l'attente du nouveau dispositif de suivi au chant, aucune unité naturelle n'a été inventoriée. Le suivi des sites de référence a été poursuivi : 19 sites ont été comptés pour estimer la tendance d'évolution des effectifs de coqs chanteurs. Des échantillonnages au chien d'arrêt destinés à estimer le succès annuel de la reproduction ont été réalisés sur 48 unités naturelles.</p> <p>Une modélisation des habitats d'hivernage potentiels a été réalisée par l'ONCFS. Elle est basée sur le référentiel par maille et concerne la région Rhône -Alpes.</p> <p>En 2012, 34 sites ont été échantillonnés lors des comptages au chant et 46 unités naturelles ont été échantillonnées lors des comptages au chien. La formation des conducteurs de chien s'est poursuivie.</p> <p>Les bases de données habitats d'hivernage ont été créées afin de centraliser les données des diagnostics.</p> <p>La centralisation des données relatives aux habitats d'hivernage, de reproduction, et des actions de conservation s'est poursuivie.</p>	

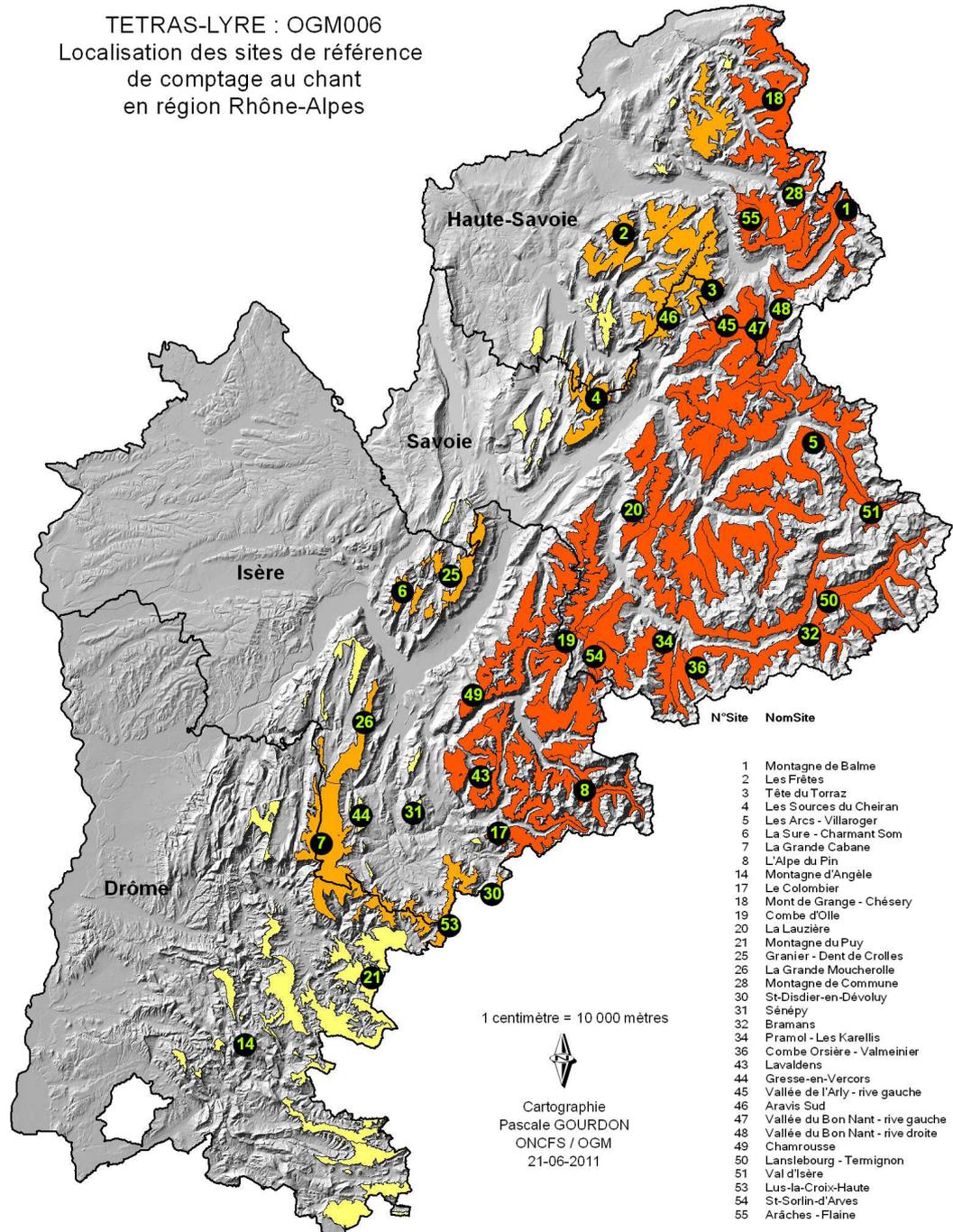


RESTE A REALISER	<ul style="list-style-type: none">★ Finaliser et promouvoir le nouveau protocole de comptage au chant★ Centraliser les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage★ Poursuivre le suivi démographique par unité naturelle★ Constituer la base de données de suivi des actions de conservation/restauration et centraliser les données★ Poursuivre la formation des maîtres chiens
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Nombre de secteurs ayant fait l'objet d'un comptage de mâles chanteurs/nombre de secteurs prévus : 34/37 (attente de nouveau dispositif).★ Nombre de poules échantillonnées/nombre de poules attendues : 468/475★ Nombre d'opérateurs formés aux habitats de reproduction : 106★ Nombre d'opérateur formés aux habitats d'hivernage: 27★ Nombre de mailles ayant fait l'objet d'un diagnostic des habitats de reproduction: 44929 mailles sur les Alpes françaises dont 34627 mailles en Rhône -Alpes (intégrées dans la base de données OGM).★ Nombre de mailles ayant fait l'objet d'un diagnostic des habitats d'hivernage : nd/nd★ Nombre de mailles ayant fait l'objet de mesures de conservation/restauration nd/nd★ Nombre de mailles nécessitant des interventions identifiées lors des diagnostics : nd/nd
PRODUITS en lien avec le plan	<ul style="list-style-type: none">★ BUFFET N. et DUMONT-DAYOT E., 2011 : Evolution de la répartition communale du petit gibier de montagne en France / Décennie 2000-2009. Faune sauvage (supplément) N° 290 : I-XVI.★ BUFFET N. : Bilan démographique Alpes 2010, 2011,2012★ MOLINS C., Mars 2013 : Diagnostic des habitats de reproduction du Tétraz-lyre, bilan 2010-2012





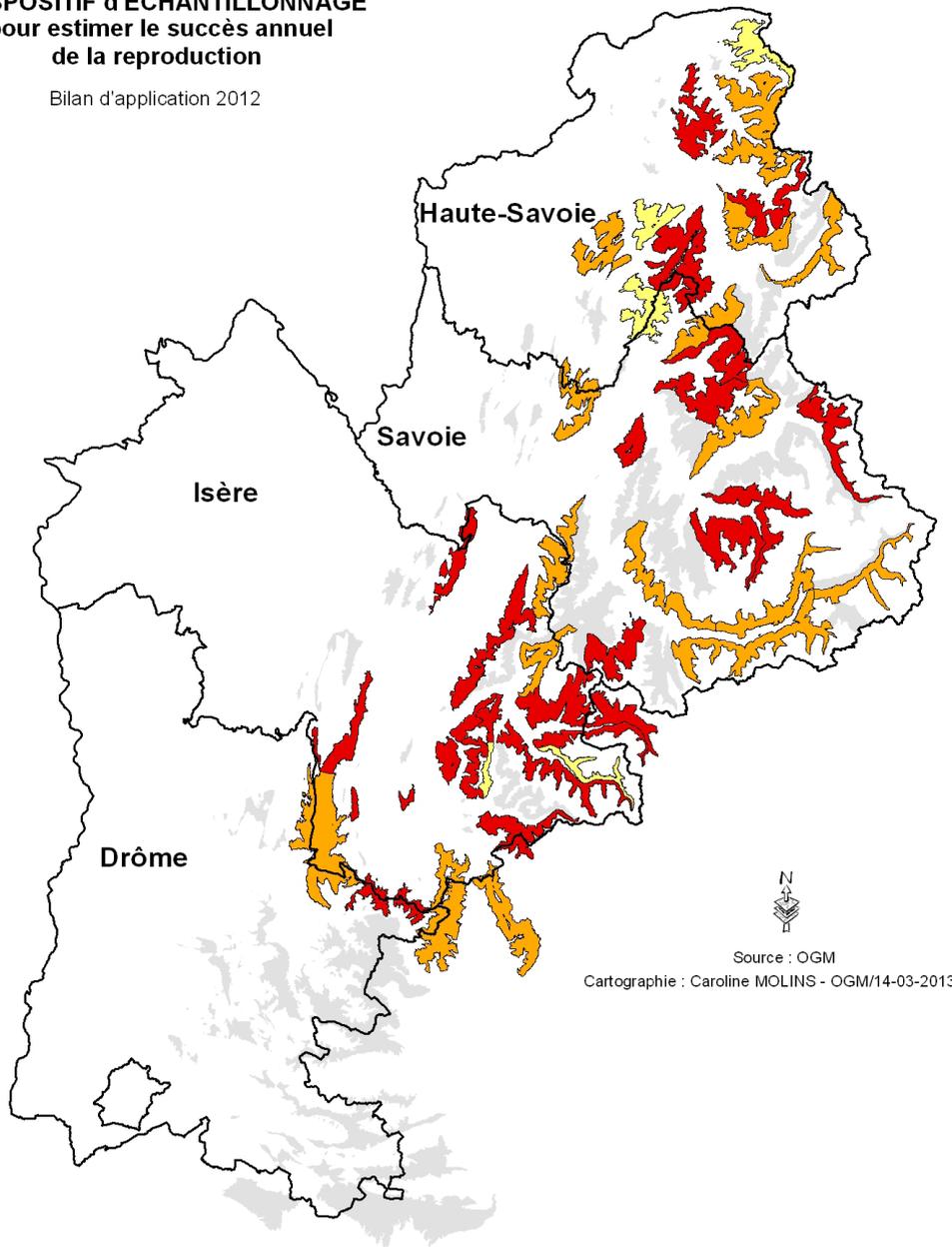
TETRAS-LYRE : OGM006
Localisation des sites de référence
de comptage au chant
en région Rhône-Alpes





**DISPOSITIF d'ECHANTILLONNAGE
pour estimer le succès annuel
de la reproduction**

Bilan d'application 2012



Source : OGM

Cartographie : Caroline MOLINS - OGM/14-03-2013

UNITES NATURELLES A ECHANTILLONNER

-  Echantillonnées en 2012 avec effectif de poules INFÉRIEUR à l'objectif (17 UN)
-  Echantillonnées en 2012 avec effectif de poules CONFORME à l'objectif (25 UN)
-  Echantillonnage NON RÉALISÉ en 2012 (5 UN)
-  NON Prévues en 2012



ACTION N° 16	AMELIORER LES DISPOSITIFS DE VISUALISATION DES CABLES MEURTRIERS ET REDUIRE LA MORTALITE DUE AUX PERCUSSIONS	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Réduire la mortalité par percussion dans les câbles aériens des domaines skiables	
PILOTE	OGM-PNV	
PARTENAIRES	CRRRA, DDT26, DDT38, DDT73, DDT74, DREAL, DSF, Domaines skiables (correspondants locaux), Fabricants (Pomagalsky, Montaz...), FDC74, lycée Arbez-Carme, Partenaires OGM,	
BUDGET	★ Prévisionnel : 150 000 € ★ Réalisé : 2010 , non fourni ; 2011 : 32 000 €, 2012 : 20 884€ ★ Financement extérieur : 2012, 31 % (CR RA)	
OPERATIONS PREVUES	★ Assurer la mise à jour annuelle ou bi-annuelle de l'enquête sur les câbles dangereux et l'état d'avancement de la visualisation. ★ Améliorer les dispositifs de visualisation. ★ Promouvoir la visualisation et apporter un appui technique aux exploitants des domaines skiables. ★ Mettre en œuvre la visualisation. ★ Assurer l'information du public.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>Depuis l'inventaire des câbles aériens dangereux pour les oiseaux sur les domaines skiables (2000-2004), l'OGM a réalisé annuellement, jusqu'en 2011, une enquête auprès de son réseau de correspondants locaux afin de suivre l'évolution du parc de remontées mécaniques, de recenser les nouveaux cas de mortalité, et d'évaluer l'efficacité des systèmes de visualisation. Cette enquête est devenue bi-annuelle à partir de 2011.</p> <p>Le dispositif de visualisation des téléskis est disponible auprès du lycée d'Oyonnax. Pour 2011, 9870 flotteurs ont été commandés (soit plus de 19000 flotteurs depuis le début de la production en mai 2010). L'OGM, en partenariat avec le PN Vanoise, a poursuivi la recherche de dispositifs de visualisation pour les autres types de câbles dangereux (télésièges, câbles de transport d'explosifs, ...). Une réunion a été organisée, par le PN Vanoise, au siège de Domaines Skiables de France à Montmélián le 06 octobre 2011 avec l'ensemble des constructeurs de remontées mécaniques et Hammarprodukter (fournisseur de système de visualisation suédois : la Firefly).</p> <p>Le plan «type» de visualisation a été finalisé. Ce plan est un outil pour planifier, avec les exploitants des domaines skiables, la mise en œuvre de la visualisation des tronçons identifiés comme dangereux lors des différentes enquêtes, ainsi que la visualisation des infrastructures en projet situées sur des zones «sensibles». En 2011, ce plan «type» de visualisation a été testé sur 4 stations du PN Vanoise (au total depuis 2010, on compte donc 10 plans de visualisation réalisés en Vanoise).</p>	



Suite

Neuf infrastructures dangereuses ont été visualisées sur les stations Rhône-Alpes en 2011 (8 téléskis, 1 télésiège). 2 téléskis, 8 télésièges et 2 télécabines ont été visualisés à titre préventif. En accord avec les constructeurs de remontées mécaniques, 6 télésièges ont été équipés de Firefly en Vanoise et 1 en Haute-Savoie pour tester l'efficacité de la pince.

En 2012, la phase de promotion de la visualisation a été lancée à l'échelle des Alpes lors de 3 réunions interdépartementales (départements concernés : 74, 73, 38, 26, 06, 05, 04) qui ont permis de définir un maître d'oeuvre par station. Le cahier technique de promotion de la visualisation (guide) a été produit et diffusé aux maîtres d'oeuvre. Les fiches «matériel de visualisation» ont été diffusées à l'ensemble des exploitants des domaines skiables des Alpes françaises.

L'amélioration des dispositifs de visualisation s'est poursuivie en collaboration avec IDM et DSF. En Juillet 2012, une réunion s'est tenue avec MONTAZ SA pour trouver une nouvelle solution pour la visualisation des CATEX. Un câble avec un toron rouge a été proposé et est testé sur un CATEX en construction à Val d'Isère. La pince firefly a été testée sur 5 domaines skiables en Vanoise, 7 télésièges ont été équipés avec ces pinces.

En Vanoise, 11 dossiers d'appareils en construction ont été suivis dans 8 domaines skiables, 4 infrastructures ont été équipées à titre préventif et 5 infrastructures ont été visualisées dans la cadre de la mise en oeuvre des plans de visualisation (3 dangereux et 2 à titre préventif.)

Un article scientifique «Bird Collisions with Overhead Ski-Cables : A Reducible Source of Mortality» a été publié dans E Books.

RESTE A REALISER

- ★ Mise à jour bi-annuelle de l'enquête auprès des domaines skiables (2013).
- ★ Suivi de la mise en oeuvre des plans de visualisation et appui technique auprès des exploitants.
- ★ Poursuivre la recherche de dispositifs de visualisation.
- ★ Assurer l'information du public en développant des outils de communication-type.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- ★ Proportion de domaines skiables sur lesquels l'enquête «câbles» a été réalisée : 100 % (119 domaines skiables en 2011), prochaine enquête en 2013
- ★ Nombre de tronçons dangereux répertoriés : 377
- ★ Proportion de tronçons dangereux visualisés en totalité ou partiellement : 22 % (12 tronçons en 2011)
- ★ Proportion de tronçons dangereux présents sur des infrastructures démontées : 37 %
- ★ Nombre de percussions constatées après visualisation : 18 enregistrées sous des portions de câbles équipées d'anciens dispositifs défectueux
- ★ Nombre d'infrastructures équipées à titre préventif : 118
- ★ Proportion de domaines skiables avec un plan de «visualisation» : 6 plans de visualisation (2011 : 4 plans, 2012: 1 plan en Vanoise, 1 plan dans les Hautes-Alpes)
- ★ Nombre de dispositifs améliorés : 1 dispositifs amélioré (Firefly), 1 dispositif mis au point (CATEX).
- ★ Nombre de supports d'information du public réalisés : non disponible à ce jour.
- ★ Nombre de supports d'information à destination des professionnels diffusés : 187 fiches techniques "matériel de visualisation" diffusées.



PRODUITS en lien avec le plan

- ★ BUFFET N., LAVIGNE T., BERTHILLOT S., 2011 : Percussion des oiseaux dans les câbles aériens des domaines skiabiles. Alpes du Nord - mise à jour
- ★ OGM , 2011 : fiches techniques - Système de visualisation pour les câbles de TELESKI dangereux pour les oiseaux de montagne.
- ★ BUFFET N., BERTHILLOT S., 2011 : Plan pour la visualisation des câbles aériens dangereux pour les oiseaux de montagne par domaine skiable.
- ★ OGM, PNV et FDC 74, 2011: Fiches techniques des dispositifs de visualisation des câbles aériens de remontées mécaniques dangereux pour les oiseaux (programme Alcotra)
- ★ BUFFET N., BERTHILLOT S., 2012 : Cahier technique pour la réalisation du plan pluriannuel de visualisation des câbles aériens dangereux pour les oiseaux de montagne
- ★ BUFFET N et DUMONT-DAYOT E., 2013, Bird Collisions with Overhead Ski-Cables : A Reducible Source of Mortality, .123-136 (14), E books.





ACTION N°17	GENERALISER LE PLAN DE CHASSE ET HARMONISER SES MODALITÉS D'APPLICATION	PRIORITY 1 2 3
-------------	---	--------------------------

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Adapter les prélèvements cynégétiques annuels à la démographie de l'espèce
PILOTE	DREAL
PARTENAIRES	ANCM, APN, DDT26, DDT38, DDT73, DDT74, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74, FNC, FRCRA, OGM, ONCFS, ONEMA, ONF, PNE, PNV, Réserves naturelles nationales
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 150 000 € ★ Réalisé : 2010 : 43 700 € ; 2011 : 52 900 € ; 2012 : 12526 €
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Définir les unités naturelles sur lesquelles la chasse peut être autorisée. ★ Harmoniser les modalités de calcul du plan de chasse basées sur l'indice de reproduction et la tendance d'évolution de l'effectif reproducteur. ★ Instaurer le plan de chasse dans la Drôme. ★ Définir les modalités spécifiques de chasse dans les RNN après avis du comité consultatif de chaque réserve ★ Modifier les arrêtés ministériels relatifs au carnet de prélèvement pour mettre en adéquation les pratiques et la réglementation. ★ Adapter le cas échéant l'arrêté ministériel relatif au carnet de prélèvement pour permettre son adéquation avec le carnet de prélèvement universel. ★ Renforcer le contrôle de la pratique de la chasse via les plans départementaux de police de l'environnement. ★ Assurer le suivi des prélèvements par unité naturelle. <p style="text-align: center;"><i>Opérations annexes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Harmoniser les arrêtés préfectoraux interdisant les lâchers de galliformes à des fins cynégétiques à certaines altitudes et/ou sur certains cantons
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2011, les propositions de la DREAL (unités naturelles où la chasse pourrait être autorisée, périodes de chasse, modalités de calcul des quotas de prélèvements par unité naturelle en fonction de paramètres démographiques), ont été soumises pour avis aux Préfets des quatre départements concernés fin 2010. Fin 2011, les Préfets départementaux ont fait remonter leurs remarques.</p> <p>Le plan de chasse a été instauré dans la Drôme à l'ouverture de la chasse en septembre 2011.</p> <p>Des modalités particulières de chasse du tétras-lyre et de suivi des habitats ont été mises en place sur la Réserve Naturelle Nationale des Hauts Plateaux du Vercors, suite à la signature d'une convention de partenariat entre les Fédérations Départementales des Chasseurs de la Drôme et de l'Isère et le Parc Naturel Régional du Vercors, gestionnaire de la Réserve.</p> <p>Des réflexions sont en cours en ce qui concerne une adaptation du carnet de prélèvement petit gibier de montagne pour permettre son adéquation avec le carnet de prélèvement universel proposé par la Fédération Nationale des Chasseurs.</p>



ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS (SUITE)	En 2012, les carnets PGM, le bilan des attributions et le nombre total d'oiseaux prélevés ont été centralisés. Les DDT ont participé à l'élaboration des arrêtés de plans de chasse. Les partenaires ont participé aux réunions des CDCFS.
RESTE A REALISER	<ul style="list-style-type: none">★ Diffuser la liste des unités naturelles où la chasse est autorisée.★ Organisation d'une journée d'échange avec les correspondants chasse des DDT.★ Définir les modalités de chasse particulières au sein d'autres Réserves Naturelles Nationales.★ Suivre l'évolution des textes relatifs aux carnets de prélèvements.★ Poursuivre le contrôle de la pratique de la chasse via les plans départementaux de police de l'environnement.★ Centraliser les carnets PGM, des attributions et du nombre total d'oiseaux prélevés.
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Nombres de départements avec plan de chasse : 4/4★ Nombre de RNN avec des modalités de chasse concertées : 1★ Nombre de tétras-lyre prélevés en 2012 : non disponible à ce jour (2011: 122 coqs en Rhône Alpes)★ Taux moyen de réalisation du plan de chasse en 2012 : non disponible à ce jour★ Taux moyen de retour des carnets de prélèvement: en 2012 : non disponible à ce jour
PRODUITS en lien avec le plan	



ACTION N°18	LIMITER L'ACCES AUX DECHETS POUR LES PREDATEURS GENERALISTES SUR LES DOMAINES SKIABLES	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Eviter de favoriser les prédateurs généralistes pour limiter l'impact de la prédation sur le tétras-lyre. 	
PILOTE	Moutain riders	
PARTENAIRES	CR RA, DREAL, DS, DSF, partenaires OGM	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : non défini ★ Réalisé : aucune estimation disponible 	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Recenser les actions entreprises concernant la gestion des déchets (domaines skiabiles, refuges...). ★ Valoriser et promouvoir les bonnes pratiques. ★ Intégrer des critères pertinents pour le tétras-lyre dans le volet déchets des démarches écoresponsables en cours (écolabel, charte de développement durable, ...). 	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2011, l'enquête réalisée auprès des domaines skiabiles comporte un volet relatif à la collecte des déchets. Vingt domaines skiabiles ont répondu mais l'enquête nécessiterait d'être étendue aux syndicats intercommunaux et aux communautés de communes.</p> <p>L'association Mountain Riders organise régulièrement des journées de ramassage des déchets en collaboration avec certains domaines skiabiles qui peuvent prétendre au label de l'association pour le volet déchets (Eco guide des stations de montagne).</p> <p>En 2012, faute de financement aucune action supplémentaire n'a été engagée.</p>	
RESTE A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> ★ Etendre l'enquête aux syndicats intercommunaux et aux communautés de communes. ★ Valoriser et promouvoir les bonnes pratiques. ★ Intégrer des critères pertinents pour le tétras-lyre dans le volet déchets des démarches écoresponsables en cours (écolabel, charte de développement durable, ...) 	
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ★ Nombre et pourcentage de domaines skiabiles ayant mis en oeuvre des mesures susceptibles de limiter l'accès aux déchets pour les prédateurs. ★ Nombre et pourcentage de domaines skiabiles signataires de la charte de développement durable (ANMSM). ★ Nombre et pourcentages de domaines skiabiles labellisés. ★ Nombre de supports de promotion des bonnes pratiques réalisées. 	
PRODUITS en lien avec le plan		



ACTION N°19	EVITER DE FAVORISER LE SANGLIER EN ALTITUDE	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Limiter l'impact de la prédation du sanglier sur les nids et les poussins	
PILOTE	DREAL	
PARTENAIRES	DDT26, DDT38, DDT73, DDT74, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74	
BUDGET	★ Prévisionnel : 40 000 € ★ Réalisé : 2011 : 18 000 € (dont 6000 € de bénévolat) ; 2012 : 4 764 €	
OPERATIONS PREVUES	★ Intégrer les dispositions relatives à la conservation du tétras-lyre dans le plan national de maîtrise des populations de sanglier. ★ Intégrer les dispositions relatives à la conservation du tétras-lyre dans les schémas départementaux de gestion cynégétique.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	En 2011, de nombreuses réunions de concertation afin de gérer le sanglier et de limiter son impact sur le tétras lyre ont eu lieu à l'initiative des Fédérations départementales des chasseurs. En 2012, l'enjeu Tétras-lyre par rapport au sanglier a été intégré dans les SDGC de l'Isère (9 Mai 2012) et de la Savoie (26 Juillet 2012). L'agrainage du sanglier est interdit au dessus de 1300 m.	
RESTE A REALISER	★ Intégration de l'enjeu Tétras-lyre par rapport au sanglier dans les SDGC de la Haute-Savoie (FDC 74) et de la Drôme (FDC 26).	
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	★ Nombre et pourcentage de Schémas Départementaux de Gestion Cynégétique approuvés par le Préfet qui intègrent des mesures de préservation du tétras-lyre par rapport au sanglier : 2 SDGC , 50 %	
PRODUITS en lien avec le plan	★ Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de la Savoie, 2012 ★ Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de l'Isère, 2012	



ACTION N°20	DEVELOPPER UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION EN FONCTION DES PUBLICS CIBLES ET SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre dans la presse écrite (y compris généraliste). ★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre au travers des médias audiovisuels, de support web. ★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre lors de manifestations locales. ★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre via une démarche événementielle. ★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre via des projets de communication autres (non spécifiques au plan d'actions). 	
PILOTE	OGM	
PARTENAIRES	LPO RA, LPO 38, FRC RA, FRAPNA, FDC 26, 38,73,74, PNV, PNE, PNR B, PNR C, PNR V, Mountain Riders, URCPIE, Mountain Wilderness, DSF, CAF, Syndicat des guides, CGM 26, 38, 73, 74, Syndicat national des accompagnateurs en moyenne montagne, Convention Alpine, Commissariat de Massif, DREAL, CR RA, Asters, CIPRA	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 100 000 € ★ Réalisé : 2010 : 8 500 €, 2011 : 5 000 €, 2012 : 8 067€ ★ Financements extérieurs : 2010: 53 % DREAL; 2012 : nc 	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Standardiser et mettre à disposition des supports de communication (exposition, plaquette, diaporama, site Internet). ★ Développer les produits de communication pour la presse spécialisée (revues de chasse...), généraliste et locale, pour les médias audiovisuels et le Web. ★ Participer aux manifestations locales. ★ Organiser une démarche événementielle : « l'année du tétras-lyre ». ★ Intégrer des communications ciblées vers des publics jeunes dans les sites Web spécialisés. 	



<p>ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS</p>	<p>En 2009, un film a été réalisé par N. Liard pour Seasons. Il présente les travaux de l'OGM et fait référence au plan d'actions.</p> <p>En 2010, un document synthétique «Agir pour le tétras-lyre - l'essentiel du plan d'action 2010-2014» a été produit.</p> <p>En 2011, le document «Plan régional d'actions en faveur du tétras-lyre 2010-2014 Rhône-Alpes» a été réalisé. Il est plus complet que «L'essentiel du Plan» et développe la stratégie opérationnelle et la gouvernance proposées pour les 5 ans du Plan.</p> <p>En 2012, la campagne de sensibilisation «Respecter, c'est protéger» a été adaptée par le PNR des Bauges. La LPO RA a lancé un projet de création de site internet à destination des pratiquants de la montagne professionnels ou amateurs. L'articulation des deux sites internet doit être étudiée, ils ont été présentés lors du groupe tourisme en décembre 2012.</p> <p>La sensibilisation du public s'est poursuivie :</p> <ul style="list-style-type: none">- Maraudage à Flaine- Moutain Wilderness a publié un article expliquant la démarche «Respecter, c'est protéger» sur son site web
<p>RESTE A REALISER</p>	<p>Poursuivre les opération lancées :</p> <ul style="list-style-type: none">★ Standardiser et mettre à disposition des supports de communication (exposition, plaquette, diaporama, site Internet).★ Développer les produits de communication pour la presse spécialisée (revues de chasse...), généraliste et locale, pour les médias audiovisuels et le Web.★ Participer aux manifestations locales.★ Organiser une démarche événementielle : « l'année du tétras-lyre ».★ Intégrer des communications ciblées vers des publics jeunes dans les sites Web spécialisés.★ Réaliser un site internet visant à sensibiliser les acteurs socio-professionnels et les pratiquants de sports d'hiver (LPO)★ Créer et mettre en ligne le site internet de l'OGM intégrant un volet plan d'actions.
<p>INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none">★ Nombre de supports produits : 2★ Nombre d'articles produits : 2★ Nombre de participations aux manifestations locales : 1★ Nombre de communications sur les sites Web spécifiques : 2
<p>PRODUITS en lien avec le plan</p>	<ul style="list-style-type: none">★ DREAL/CR RA, 2010, «Agir pour le tétras-lyre - l'essentiel du plan d'actions 2010-2014»★ DREAL/CR RA, 2011, «Plan régional d'actions en faveur du tétras-lyre 2010-2014 Rhône-Alpes»★ PNR Massif des Bauges, 2012, Site internet http://www.respecter-cest-protger.fr/★ Article sur le site internet de Moutain Wilderness, 28 février 2013, «Respecter c'est Protéger»



ACTION N°22	SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS CONCERNES ET LES SERVICES INSTRUCTEURS DE L'ETAT DANS LE CADRE DES PROCEDURES D'AMENAGEMENT ET DES PRATIQUES DE LA MONTAGNE	PRIORITÉ 1 2 3
-------------	--	--

OBJECTIFS	★ Sensibiliser les professionnels concernés par la conservation du Tétraz-lyre.
PILOTE	DREAL - OGM
PARTENAIRES	DDT 38, DDT 26, DDT 73, DDT 74, ONCFS, FDC 26, 38, 73,74, LPO coordination RA, LPO 38, LPO 73, DSF, ONF, Espaces protégés, Commissariat de Massif, Comités UTN, Convention Alpine, Comité Régional de la Randonnée Pédestre, Syndicat National des Accompagnateurs en moyenne montagne, Syndicat National des guides de montagne, Syndicat National des moniteurs de ski français, Clubs Alpains Français sections départementales, SEA 73, SEA 74, FAI, SUACI
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 50 000 € ★ Réalisé : 2010 : 20 500 € ; 2011 : 7 000 € ; 2012 : 1 200 € ★ Financements extérieurs: 2010 : 20 % (DREAL) ; 2011: nc; 2012: nc
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Organiser des journées d'information pour sensibiliser les bergers, les groupements pastoraux, les professionnels du tourisme, les exploitants des domaines skiables. ★ Sensibiliser les diverses commissions départementales et régionales concernées. ★ Organiser chaque année un séminaire pour les services instructeurs de l'état. ★ Organiser des journées destinées aux bureaux d'étude pour les informer des éléments à prendre en compte dans le cadre des études d'impact (cf. A6). ★ Porter à connaissance les actions menées dans le cadre du plan d'actions dans les journaux internes des structures concernées. ★ Réaliser différents supports de communication et intervenir dans le cadre des formations préparatoires, notamment au brevet d'accompagnateur et d'animateur, pour sensibiliser les professionnels encadrant les activités de pleine nature.
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2011, le plan d'actions a été présenté lors des Assemblées générales d'Asters, de l'OGM et à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Isère.</p> <p>En 2012, des journées thématiques sur le dérangement ont été organisées à destination des professionnels de la montagne (guides, accompagnateurs). Des Journées Unités Formations Estivales Tétraz ont été organisées dans le cadre des formations des accompagnateurs en moyenne montagne (organisées depuis 4 ans en septembre). Le partenariat entre le domaine skiable de Flaine et les FDC 74/ONCFS a été présenté lors des rencontres du camp de base Trans'Versant. Un montage vidéo a été réalisé pour l'occasion.</p>



RESTE A REALISER	<ul style="list-style-type: none">★ Organiser des journées de sensibilisation des exploitants de domaines skiables.★ Organiser un séminaire destiné aux bureaux d'études pour les informer de la nouvelles réglementation dans le cadre des études d'impacts.★ Publier des articles d'information dans la revue de DSF à destination des exploitants de domaines skiables.★ Inclure un module Tétrasyre dans les formations de l'ANENA★ Réaliser différents supports de communication et intervenir dans le cadre des formations préparatoires, notamment au brevet d'accompagnateur et d'animateur, pour sensibiliser les professionnels encadrant les activités de pleine nature.★ Inclure un volet tétras-lyre dans les modules de formation du Comité Régional de Randonnée Pédestre.
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Nombre de journées d'information/formations organisées : non renseigné★ Nombre de supports produits : non renseigné★ Pourcentage de professionnels et/ou de structures informés : non renseigné
PRODUITS en lien avec le plan	



ACTION N°23	SENSIBILISER LES ELUS, LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LES PRINCIPAUX PROPRIETAIRES PRIVES	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Sensibiliser les élus locaux, départementaux et régionaux à la conservation du tétras-lyre. ★ Sensibiliser les agents de la fonction publique territoriale en charge du développement territorial. ★ Sensibiliser les principaux propriétaires privés concernés. 	
PILOTE	DREAL- CR RA- OGM	
PARTENAIRES	ANMSM, ANEM, CG 26, CG 38, CG 73, CG 74, ONF, DDT 26, DDT 38, DDT 73, DDT 74, DRAAF, PNRs, CNFPT	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 50 000 € ★ Réalisé : 2010 : non évalué ; 2011 : 8 000 € ; 2012 : 3 900 € 	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Sensibiliser les élus locaux notamment par des articles dans les journaux dédiés (gazette des communes) et à l'occasion des forums des maires. ★ Intervenir dans le cadre des formations CNFPT pour sensibiliser les agents de la fonction publique territoriale. ★ Informer, voire rencontrer, les principaux propriétaires privés connus. 	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En Novembre 2012, la FAI et la FDC 38 ont publié une lettre d'information «Agrifaune Belledone» pour informer sur la journée d'échanges du 27 juin 2012 sur les travaux de réouvertures menés sur l'alpage du Pleynet depuis 10 ans. L'ONCFS a produit 2 articles (Dauphiné Libéré et Lettre Agrifaune Belledone). Les techniciens de fédérations et les ACCA ont pris contact avec les maires de certaines communes pour les sensibiliser aux enjeux tétras-lyre.</p>	
RESTE A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> ★ Solliciter les Conseils Généraux pour communiquer sur le plan d'action ★ Contacter l'ANMM et l'ANMSM pour disposer d'une entrée au forum des mairies ★ Poursuivre les actions initiées : <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les élus locaux notamment par des articles dans les journaux dédiés (gazette des communes) et à l'occasion des forums des maires. - Intervenir dans le cadre des formations CNFPT pour sensibiliser les agents de la fonction publique territoriale. - Informer, voire rencontrer, les principaux propriétaires privés connus. 	
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ★ Nombre d'interventions dans les formations CNFPT réalisées. ★ Nombre d'articles publiés dans les différents journaux : 2 ★ Nombre de jours de participation aux différents forums. 	
PRODUITS en lien avec le plan	<ul style="list-style-type: none"> ★ FAI et FDC 38, Novembre 2012, «Lettre Agrifaune Belledone n°6» ★ Le Dauphiné Libéré, 19 novembre 2012, «30 hectares brûlés pour améliorer l'habitat du tétras-lyre» 	



ACTION N°24	ANIMER LE PLAN D' ACTIONS	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Animer le partenariat établi dans le cadre du plan d'actions.★ Coordonner, promouvoir et fédérer les actions inscrites dans le plan d'actions.	
PILOTE	OGM	
PARTENAIRES	Partenaires PATLY	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 130 000 €★ Réalisé : 2010 : 16 000 € ; 2011 : 20 500 € ; 2012 : 26 100 €★ Financements extérieurs : 2011 : 68% (DREAL); 2012 : 38 % (DREAL)	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">★ Animer le comité de pilotage et les groupes thématiques.★ Formaliser les fiches-actions.★ Aider les porteurs de projets pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions.★ Centraliser les données relatives au plan d'actions.★ Etablir un bilan annuel des actions engagées et assurer sa diffusion à l'ensemble des partenaires du plan.★ Assurer la présentation du plan auprès des instances concernées (au niveau européen, national, régional, du massif, ...).	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>Le comité de pilotage a été réuni le 01/07/2011 et a validé les fiches de 19 des 25 actions du plan.</p> <p>Les groupes thématiques pastoralisme et tourisme se sont réunis, respectivement en janvier et mai 2011. Des groupes de travail restreints (forêt, chasse, tourisme) ont été instaurés pour affiner la rédaction des dernières fiches-actions et/ou mettre en œuvre certaines opérations.</p> <p>La centralisation des données relatives à l'état d'avancement des actions a débuté.</p> <p>Le rapport d'activités 2010 relatif au plan d'actions régional a été réalisé et présenté au comité de pilotage. Sa forme a été validée et sera reprise pour les années suivantes. L'ensemble des comptes-rendus et des produits en lien avec le plan d'actions de 2010 a été mis en ligne sur le site de la DREAL, en septembre 2011. Un diaporama sur le plan d'actions, a été réalisé à la demande de la DREAL Rhône-Alpes, pour une réunion du Conseil National de Protection de la Nature et pour une réunion d'un groupe de travail de la Commission Européenne chargé de vérifier le respect des engagements de la France vis à vis du tétras-lyre dans le cadre de la convention de Berne.</p>	



<p>ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS (SUITE)</p>	<p>En 2012, le Copil a été réuni au mois de juin. Les groupes tourisme et pastoralisme ont été réunis en décembre 2012. Cinq groupes de travail restreints ont été organisés avec les instances gouvernantes du plan ainsi qu'avec les pilotes des actions A10 et A12 et avec les partenaires des actions relatives aux habitats d'hivernage afin de faire un point sur l'avancement de ces actions.</p> <p>Le plan d'actions a été présenté lors de la réunion du CSRPN le 27 Novembre 2012. Les cahiers des charges opérationnels et les fiches d'état d'avancement de chaque actions ont été diffusés aux pilotes afin de leur faciliter le suivi et la coordination des actions.</p> <p>Le document du plan régional d'actions en faveur du TLY 2010-2014 a été finalisé.</p>
<p>RESTE A REALISER</p>	<ul style="list-style-type: none">★ Poursuivre l'animation du comité de pilotage et des groupes thématiques★ Aider les pilotes pour les montages financiers et pour la mise en œuvre des actions★ Assurer la présentation du plan auprès des instances concernées (au niveau européen, national, régional, du massif, ...).
<p>INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none">★ Nombre de réunions des instances gouvernantes du plan : 1★ Nombre de réunions en appui aux pilotes et/ou aux opérateurs : 4★ Nombre de réunions du comité de pilotage/nombre de réunions prévues : 1/1★ Nombre de réunions des groupes thématiques/nombre de réunions prévues : 2/4★ Nombre de participants : 15 (groupe tourisme) ; 15 (groupe pastoralisme)
<p>PRODUITS en lien avec le plan</p>	<ul style="list-style-type: none">★ Rapport d'activités 2010★ Rapport d'activités 2011★ Rapport d'activités 2012★ BUFFET N., 2012, Diaporamas de présentation du plan (présenté au CSRPN)★ BUFFET N., 2012, Cahier des charges opérationnel type★ BUFFET N., 2012, Fiche d'état d'avancement des actions type★ OGM, 2012, Comptes-rendus de l'ensemble des réunions organisées



Pour les actions A9, A13, A14 et A21 présentées ci-dessous, quelques opérations ont été menées en 2012, mais ces actions sont essentiellement programmées en 2013-2014 et seront détaillées sous forme de fiches actions dans le bilan 2013.

A9 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les domaines skiables à enjeux

En 2012, les premiers diagnostics des habitats d'hivernage ont été réalisés lors de la finalisation de la méthode (Collet d'Allevard, Les 7 Laux, Lans en Vercors (38)). Les partenaires ont donné leur avis pour intégrer des mesures de conservation pour les projets UTN (38, 73, 74). Des conventions de partenariat ont été élaborées avec certains domaines skiables de Haute-Savoie.

Le coût de l'opération pour cette action est estimé à 31 500 €.

A13 : Evaluer l'impact du dérangement hivernal sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques

Lors des missions de terrain, les techniciens des fédérations des chasseurs ont récolté des tractus digestifs de Tétrasyre destiné à être analysés par la suite.

Le coût de cette opération a été de l'ordre de 1 500 € en 2012.

A14 : Améliorer les techniques de conservation, restauration et quiétude des habitats de reproduction

En 2012, une première fiche de description des travaux a été réalisée dans le cadre du programme Agrifaune (A8). Cette fiche doit être validée ou modifiée si elle ne correspond pas entièrement au protocole d'évaluation des mesures de gestion qui sera défini en 2013.

Une liste des actions de réouverture a été réalisée afin d'organiser les campagnes de prospection de terrain 2013 et 2014.

Le coût de cette action pour l'année 2012 peut être estimé à 800 €.

A21 : Sensibiliser les scolaires et les étudiants des formations supérieures professionnelles concernés à travers leurs programmes pédagogiques

En 2012, un cahier nature sur les galliformes alpins "Cahier nature d'approfondissement - Les coqs de montagne" a été produit dans le cadre du programme Alcotra, il a été traduit en français et est destiné aux scolaires des classes de primaire. Des interventions de sensibilisation ont été réalisées dans des écoles (74) et collèges (38).

Le coût de cette opération a été de l'ordre de 2 000 € en 2012.

ANNEXES :

LISTE DES PRODUCTIONS EN LIEN AVEC LE PLAN D' ACTIONS



Action	Production
A 1 : Hiérarchiser les espaces d'intervention en fonction des priorités de conservation et identifier les dispositifs financiers mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> ★ BUFFET N., Juin 2012 : Conservation des zones de reproduction du Tétrax-lyre dans les Alpes - Localisation des unités pastorales importantes ★ CHAGNEAU G., Mars 2012 : Hiérarchisation des domaines skiables à enjeux pour la conservation du tétras-lyre en fonction des zones potentielles d'hivernage - notice explicative
A 3 : Mettre au point une méthode standardisée de diagnostic et d'évaluation des habitats d'hivernage	<ul style="list-style-type: none"> ★ Callenge C., Simiao T., 2012 : Modelisation des zones d'hivernage du tétras-lyre dans les Alpes françaises du Nord. 64 p.
A 4 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats de reproduction	<ul style="list-style-type: none"> ★ Rapports-types Tétrax-lyre, pastoralisme et enjeux croisés ★ Plaquette tryptique Agrifaune «Sur mon alpage je préserve le Tétrax-lyre» ★ LAUER E. et al, 2012 : Complément 2012 au mémento «Tétrax-lyre, diagnostic des habitats de reproduction»
A 5 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats d'hivernage.	<ul style="list-style-type: none"> ★ LAUER E. et al, 2012 : Diagnostic des habitats d'hivernage - Notice opérationnelle ★ LAUER E., 2012 : Diagnostic des habitats d'hivernage - Mémento de terrain
A 11 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique et le suivi des habitats	<ul style="list-style-type: none"> ★ BUFFET N., 2012 : Bilan démographique Alpes ★ MOLINS C., Mars 2013 : Diagnostic des habitats de reproduction du Tétrax-lyre, bilan 2010-2012



ANNEXES :

LISTE DES PRODUCTIONS EN LIEN AVEC LE PLAN D' ACTIONS

Action	Production
A 16 : Améliorer les dispositifs de visualisation des câbles meurtriers et réduire la mortalité due aux percussions.	<ul style="list-style-type: none">★ BUFFET N., LAVIGNE T., BERTHILLOT S., 2011 : Percussion des oiseaux dans les câbles aériens des domaines skiables. Alpes du Nord - mise à jour★ BUFFET N., BERTHILLOT S., 2011 : Plan pluriannuel de visualisation des câbles aériens dangereux pour les oiseaux en montagne★ OGM, PNV et FDC 74, 2011 : Fiches techniques des dispositifs de visualisation des câbles aériens de remontées mécaniques dangereux pour les oiseaux (programme Alcotra)★ BUFFET N., BERTHILLOT S., 2012 : Cahier technique pour la réalisation du plan pluriannuel de visualisation des câbles aériens dangereux pour les oiseaux en montagne, par domaine skiable★ BUFFET N. et DUMONT-DAYOT E., 2013 : Bird Collisions with Overhead Ski-Cables: A Reducible Source of Mortality, .123-136 (14), E books.
A 19 : Eviter de favoriser le sanglier en altitude	<ul style="list-style-type: none">★ Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de l'Isère★ Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de la Savoie
A 20 : Développer une politique de communication en fonction des publics cibles	<ul style="list-style-type: none">★ Le Dauphiné Libéré, 19 novembre 2012 : «30 hectares brûlés pour améliorer l'habitat du tétras-lyre»★ PNR Massif des Bauges : Site internet http://www.respecter-cest-protéger.fr/★ Article sur le site internet de Mountain Wilderness, 28 février 2013 : «Respecter c'est Protéger»
A 21 : Sensibiliser les scolaires et les étudiants des formations supérieures professionnelles concernés à travers leurs programmes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">★ BESSI R., ALCOTRA 2007-2013, avec la participation de l'OGM et de l'ONCFS : Cahier Nature d'approfondissement : Les coqs sauvages des montagnes
A 23 : Sensibiliser les élus, les collectivités territoriales et les principaux propriétaires privés	<ul style="list-style-type: none">★ FAI et FDC 38, Novembre 2012 : «Lettre Agrifaune Belledone n°6»

ANNEXES :

LISTE DES PRODUCTIONS EN LIEN AVEC LE PLAN D' ACTIONS



Action	Production
A 24 : Animer le plan d'actions	<ul style="list-style-type: none">★ Comptes-rendus et diaporamas des groupes thématiques tourisme et pastoralisme★ Comptes-rendus des groupes de travail restreints : groupe suivi, habitats d'hivernage, Action A10 et Action A12★ Compte-rendu et diaporama de la réunion du CSRPN du 27/11/2012★ Compte-rendu du COPIL 2012★ Compte-rendu et diaporama du Conseil Scientifique de l'OGM 2012★ Documents-types : Cahier des charges opérationnel et fiche d'état d'avancement des actions



Conserver le tétras-lyre, tous ensemble

Avril 2013

Rédaction : Caroline Molins et Guillaume Chagneau (OGM) , avec la collaboration de Mathieu Métral, (DREAL Rhône-Alpes) et de Luisa Alzate (Conseil Régional Rhône-Alpes)

Conception graphique : MEEDDAT/SG/DICOM/DIE/Aïna Collin

Réalisation : Caroline Molins et Guillaume Chagneau (OGM)

Photos : B. Bellon, I. Losinger.

Impression : Vigny Musset Reproduction

PLAN d' ACTIONS

Lou sourey se levo per tuiches